



420, chemin des Patriotes
Saint-Charles-sur-Richelieu (Québec)
J0H 2G0

Tél. : 450 467-0135
stcharles@csp.qc.ca

RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-CHARLES
DEVANT ÊTRE TENUE LE MARDI 21 MARS 2023 À 18 H 45 EN TEAMS

SONT PRÉSENTS :

Direction : Isabelle Roberge

Direction adjointe :

Personnel enseignant : Renée Milot

Marie-Pier Cadieux

Secrétaire : Annie Bergeron

Service de garde : Annie Bergeron

Membre Parents : Roxane Jeannotte

Mélanie Fontaine

Francis St-Germain

Mickaël Dubé

Membre de la communauté : Josiane Arsenault

Absences : Patrice Gagnon, Josiane Roy
(substitut)



420, chemin des Patriotes
SAINT-CHARLES-sur-Richelieu (Québec)
J0H 2G0

Tél. : 450 467-0135
stcharles@csp.qc.ca

Procès-verbal

1. Ouverture de la rencontre et vérification du quorum

Ouverture de la rencontre à 18h46.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par : Francis St-Germain ; secondé par: Mélanie Fontaine

3. Revue, adoption et suivi au procès-verbal du 7 février 2023

Proposé par : Marie-Pier ; secondé par: Mikaël Dubé

Suivi :

Les Règles de régie interne du service de garde seront adoptées ultérieurement.

Madame Roberge a eu plusieurs échanges avec le département de l'organisation scolaire. Nous avons eu l'information qu'une classe ouvrira probablement. Une lettre sera envoyée aux parents des futurs élèves du préscolaire 4 ans afin de leur communiquer cette information. Un suivi a été fait avec un centre de la petite enfance pour connaître la date du renouvellement des contrats. Chaque CPE à sa façon de faire

Madame Roberge nous fait part de l'état de la situation pour les inscriptions 23-24. Préscolaire 4 ans, 12 élèves ; Préscolaire 5 ans, 10 élèves; 1^{ère} année, 11 élèves; 2^e année, 17 élèves; 3^e année, 14 élèves; 4^e année, 20 élèves; 5^e année, 13 élèves et 6^e année, 12 élèves. Ces données sont provisoires. Au mois d'avril, les données seront plus concrètes.

4. Parole au public

Il n'y a aucun membre du public présent à la rencontre.

5. Points de décision

5.1 Mesures budgétaires destinées à un transfert vers le budget de l'établissement pour 2022-2023

L'article 473.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ chapitre I-13.3), prévoit que le ministre peut prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget des établissements d'enseignement.

CÉ 22-23-25
Lecture et adoption
de l'ordre du jour

CÉ 22-23-26
Revue et adoption
du procès-verbal



420, chemin des Patriotes
SAINT-CHARLES-sur-Richelieu (Québec)
J0H 2G0

Tél. : 450 467-0135
stcharles@csp.qc.ca

Ainsi, les règles budgétaires de l'année scolaire 2022-2023 prévoient que certaines allocations sont dédiées ou protégées, c'est-à-dire destinées à un transfert vers le budget des établissements.

Par ailleurs, les règles budgétaires pour l'année scolaire 2022-2023 demandent que les conseils d'établissement confirment au ministre que ces mesures dédiées et protégées ont été transférées aux établissements et que leur déploiement a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement. Une reddition de comptes doit être faite à ce sujet, dans l'outil informatique CollecteInfo du ministère de l'Éducation. Les allocations non utilisées ou utilisées à des fins non prévues feront l'objet d'une récupération par le Ministère.

La directrice de l'école, Madame Isabelle Roberge, a présenté au conseil d'établissement l'attestation du Centre de services scolaire des Patriotes du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements.

Les directeurs d'établissement ont convenu, lors de rencontres du Comité consultatif de gestion, de mettre en commun certaines allocations dédiées tel qu'expliqué par le Centre de services scolaire des Patriotes dans son attestation du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements.

En effet, bien que les établissements aient le choix des moyens à prendre pour répondre aux besoins de leurs élèves, certaines allocations dédiées ou protégées aux établissements ont été regroupées afin d'être utilisées aux fins prévues au bénéfice de tous les établissements et en services aux élèves.

Les membres du conseil d'établissement ont échangé au sujet de cette attestation et de l'utilisation de ces mesures dans l'école.

EN CONSÉQUENCE, sur **proposition de Madame Marie-Pier Cadieux, secondé par Monsieur Francis St-Germain**, il est résolu à l'unanimité :

CÉ 22-23-27
Mesures budgétaires

Que le conseil d'établissement confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

Proposé par : Marie-Pier Cadieux ; secondé par: Francis St-Germain

CÉ 22-23-28
Sortie à la piscine

5.2 Sortie à la piscine le 3 mai 2023

Dans le cadre du mois de l'activité physique et de la mesure 15023, une sortie au Centre aquatique Desjardins de Saint-Hyacinthe a été planifiée pour le mercredi 3 mai 2023. L'accord des membres du conseil d'établissement est demandé pour réaliser cette activité.

Proposé par : Mikaël Dubé ; secondé par: Renée Milot



420, chemin des Patriotes
SAINT-CHARLES-sur-Richelieu (Québec)
J0H 2G0

Tél. : 450 467-0135
stcharles@csp.qc.ca

6. Points d'information et discussion

6.1 Débarcadère et circulation aux abords de l'école

Les membres du conseil d'établissement sont interpellés pour trouver des solutions pour assurer le bon fonctionnement mais surtout la sécurité des élèves. Un échange d'idée à lieu. L'idée d'un brigadier a été débattu. L'installation d'une clôture pour sécuriser la devanture. Nous sommes préoccupés par la sécurité des enfants. La ressource CAA Québec sera explorée ainsi que Loisirs et sports Montérégie pour trouver des solutions. Le trottibus de la société canadienne du cancer. Dans l'info-parents, de la sensibilisation sera faite auprès des parents. Dos d'âne amovible ???

6.2 Reconnaissance de l'engagement parental

La deuxième édition de la Semaine nationale de l'engagement parental en éducation aura lieu du 28 mai au 3 juin 2023. À l'occasion de cette semaine thématique annuelle, les parents engagés partout au Québec et les différentes façons dont les parents peuvent s'impliquer en éducation seront mis en lumière. Ce programme de reconnaissance permet de souligner un engagement parental exceptionnel. Cette reconnaissance peut être décernée à un parent ou à une équipe de parents qui s'est distingué par son engagement soutenu, sa contribution exceptionnelle ou une réalisation remarquable dans le milieu scolaire. Différents niveaux de reconnaissance sont offerts pour récompenser les lauréats choisis par les conseils d'établissement et les comités de parents : Mérite, Bronze, Argent et Ordre de la Fédération. La liste des lauréats doit être transmise à la FCPQ avant le 30 juin 2023. Les membres du conseil réfléchissent à une mise en candidature. Il se questionne à savoir si un grand-parent pourrait être nommé.

7. Droit de parole

7.1 Personnel enseignant

Préscolaire et premier cycle ont reçu Zoomifère. Un projet ose entreprendre a été mis en branle par la classe du 3^e cycle. Ils réaliseront des jeux qui auront comme objectif de faire bouger les élèves aux récréations lors des journées de pluie. Nous avons reçu la visite de Monsieur André avec un spectacle sous le thème de la cabane à sucre. Il a fait danser et chanter les élèves sur des airs de musique traditionnelle. Les enseignantes remercient les directions d'avoir créé des équipes collaboratives entre les 4 écoles. Ça brise l'isolement des enseignants et c'est motivant. Nous avons 4 stagiaires dans l'école, elles s'impliquent beaucoup. Jeudi dernier, nous avons eu la visite des ados du bord de l'eau. Les élèves des classes de 5^e et 6^e année de l'école St-Denis sont venus visiter notre établissement et ce fut une très belle rencontre.

7.2 Personnel de soutien

Rien à signaler



420, chemin des Patriotes
SAINT-CHARLES-sur-Richelieu (Québec)
J0H 2G0

Tél. : 450 467-0135
stcharles@csp.qc.ca

7.3 Service de garde

Nous sommes présentement en période d'inscription officielle. Une mini-ligue de futsal est organisée pour les élèves de 1^{ère} à 5^e année par les éducatrices de ces groupes d'âge.

7.4 OPP

Les parents membre de l'OPP nous annonce le retour de la tradition du souper hot-dog. La date reste à définir. Roxane Jeannotte désire faire une consultation concernant les besoins de l'école afin d'organiser une campagne de financement qui se déroulerait avant Noël. Plusieurs idées sont suggérées et les enseignantes sonderont aussi leur collègue pour avoir des idées.

7.5 Représentant du Comité de parents

La 1^{ère} déléguée à la FCPQ, Marie-Ève Turcotte est venue présenter la deuxième édition de la Semaine nationale de l'engagement parental en éducation qui aura lieu du 28 mai au 3 juin 2023.

7.6 Représentant de la communauté.

Madame Josianne Arsenault désire remercier l'école pour l'aide à la communication des activités municipale, entre autres pour les inscriptions au camp de jour.

8. Questions diverses

9. Prochaine rencontre

25 avril en présence

10. Levée de l'assemblée

La rencontre se termine à 20h31

Proposé: Mike Dubé; secondé : Mélanie Fontaine

Roxane Jeannotte, présidente

Isabelle Roberge, directrice